

PROGRAMME EUROPÉEN LEADER. KESAKO ?

LEADER : Liaisons Entre Actions et Développement de l'Economie Rurale

Un outil européen permettant de soutenir financièrement et d'accompagner des projets locaux **privés, associatifs ou publics.**

Fondé sur un partenariat public-privé, le programme LEADER place l'ensemble des acteurs du monde rural au cœur du projet de territoire : entreprises, artisans, associations, collectivités territoriales...

Retenu par la région comme territoire LEADER 2014-2020, le pays de Pont-Château St-Gildas-des-Bois a développé sa stratégie « **Innové pour un développement durable et exemplaire** »

703 000 € sont accordés pour soutenir des projets répondant à ces axes de développement.



AXE 1

Renforcer l'accès aux services et à l'emploi en veillant au respect de l'environnement



AXE 2

Favoriser les pratiques éco-responsables



AXE 3

Réduire la consommation énergétique



AXE 4

Coopérer pour apprendre et innover



UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

Vous êtes une entité privée ou publique ?

Vous avez un projet innovant ?
Respectueux de l'environnement ?
Favorisant l'attractivité du territoire ?

Votre projet est peut-être éligible
aux aides européennes.

**Contactez le service LEADER
du Pays de Pont-Château
St-Gildas-des-Bois**

**L'équipe vous renseigne et vous
accompagne dans le montage du
dossier de demande de subvention.**



Emilie ANDORNO

Animatrice du programme LEADER
02 40 45 07 94
eandorno@cc-paysdepontchateau.fr



Anne STERVINO

Coordinatrice du
programme LEADER



Geneviève GRIMAUD

Gestionnaire LEADER



leader.cc-paysdepontchateau.fr



Communauté de communes du Pays
de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois
2, rue des Châtaigniers - 44 160 PONT-CHÂTEAU

ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS

**LEADER,
partenaire de
vos idées !**



Un projet ?



Une innovation ?



Un investissement ?

CONTACTEZ-NOUS !

leader.cc-paysdepontchateau.fr



Pays de
Pont-Château
Saint-Gildas-des-Bois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UNE SUBVENTION LEADER ?

Toutes les instances, publiques ou privées peuvent prétendre à une aide du programme : collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements publics, groupement d'entreprises, chambres consulaires...

QUELS CRITÈRES ?

- Avoir un projet géographiquement implanté sur l'une des 9 communes du pays de Pont-Château/St-Gildas-des-Bois
- Avoir un autre financement public
- Répondre à l'un des axes de la stratégie
- Être innovant pour le territoire



Un comité de programmation constitué d'élus et de membres du conseil de développement sélectionne et évalue les dossiers.

DE L'IDÉE À LA RÉALISATION



AXE 1 RENFORCER L'ACCÈS AUX SERVICES ET À L'EMPLOI

- Création d'entreprises innovantes
- Nouveaux services / activités
- Transport-mobilité
- Usage du numérique



AXE 2 FAVORISER LES PRATIQUES ECO-RESPONSABLES

- Economie circulaire, réemploi
- Circuits courts
- Agro-industrie
- Valoriser les ressources sous-exploitées du territoire



AXE 3 RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

- Transition énergétique
- Economie d'énergie
- Eco-construction et éco-conception
- Challenge du meilleur citoyen « Eco »



AXE 4 COOPÉRER POUR APPRENDRE ET INNOVER

La coopération c'est l'opportunité de :

- Echanger et apprendre des bonnes pratiques avec des territoires aux problématiques similaires
- Partager un projet commun et mutualiser les coûts
- Acquérir de nouvelles compétences
- Accéder à de nouveaux marchés